

Réf	Version N°1	Site CHInA	Page 1 / 6
-----	----------------	---------------	------------

Rédacteur : Me RASQUIN Sophie /Me IDIRI BROSSE

Christelle

Approbateur : Me BURG Valérie

Document validé le (ne rien inscrire)

Identification du poste

Sites: EHPAD de Glaire, EHPAD les Peupliers, EHPAD La Petite Venise et

Spécificité du poste

Infirmière en pratiques avancées

Liaisons hiérarchiques

1.1. Niveau Hiérarchique Supérieur

- Directrice du service des soins infirmiers
- Cadre supérieur de pôle 4

1.2. Niveau Hiérarchique Inférieur

- Infirmières,
- Aides soignantes,
- Agents de service hospitaliers

Liaisons fonctionnelles

1.3. Interne

- La Direction de la filière personnes âgées,
- Médecin coordinateur des EHPAD,
- Les différents professionnels des EHPAD (Cadre supérieur de santé, cadres de santé, infirmières, aide-soignante, agent de service hospitalier, ...)
- Le corps médical dans son ensemble, les chirurgiens,
- Les internes.
- La direction.



RéfVersion N°1Site CHInAPage	e 2 / 6
------------------------------------	---------

La cellule de régulation,

Rédacteur : Me RASQUIN Sophie /Me IDIRI BROSSE Christelle Approbateur : Me BURG Valérie

Document validé le (ne rien inscrire)

- Le médecin régulateur,
- Les cadres des services de soins,
- Les infirmiers, les aides-soignants des services de soins,
- Les agents de services hospitaliers,
- Les agents administratifs
- Les assistantes sociales,
- Les secrétaires médicales,
- Tous les services d'hospitalisation,
- Tous les services administratifs (soins externes, rendez-vous, admissions...)
- Etudiants (Institut de formation en soins infirmiers /Institut de formation aidessoignantes),
- Etudiants en stage en EHPAD (Institut de formation en soins infirmiers, ou institut de formation des aides-soignantes).

1.4. Externe

- Le réseau de ville avec les médecins traitants des Résidents, les kinésithérapeutes, ...
- L'ARS/DTARS et le Conseil Départemental des Ardennes,
- Familles.
- Ambulanciers.
- Autres structures d'accueil (Centres hospitaliers universitaires, autres Centres hospitaliers, Cliniques de soins médicaux et réadaptation, Etablissements d'hébergements pour personnes âgées dépendantes).

Contenu du poste

1.5. Missions

Apporte une aide réelle pour le médecin traitant en assurant :

- La surveillance des résidents
- La gestion des médicaments



Réf	Version N°1	Site CHInA	Page 3 / 6
-----	----------------	---------------	------------

Les soins de base, les soins de santé primaires

Rédacteur : Me RASQUIN Sophie /Me IDIRI BROSSE Christelle Approbateur : Me BURG Valérie

Document validé le (ne rien inscrire)

- Des évaluations initiales et périodiques de l'état de santé des résidents (examens physiques réguliers)
- Les suivis des maladies chroniques
- La coordination des soins avec les autres intervenants paramédicaux (Kinésithérapeutes, infirmiers, ...)
- L'information aux familles des résidents

Améliore la prise en charge des résidents grâce à :

- L'expertise clinique avancée :
 Elle permet la prise en charge des cas complexes, d'effectuer des évaluations approfondies, d'interpréter des tests diagnostiques, de prescrire des médicaments et de recommander des traitements appropriés.
- Son rôle de relais entre l'équipe et le médecin traitant : L' IPA contribue à assurer une continuité des soins et une coordination efficace.
- Son rôle de premier recours pour l'équipe de l'EHPAD : L'IPA peut être alerté par les professionnels en cas de modification de l'état clinique d'un résident (hors urgences vitales). Cela permet une réactivité plus forte. L'IPA demande l'intervention du médecin traitant si nécessaire. Il sera alors un interlocuteur privilégié pour le médecin traitant, ce qui permet de limiter les recours aux urgences.

Assure la traçabilité et les statistiques de ses interventions :

- Trace ses interventions dans le dossier du résident
- Crée un outil de traçabilités de ses interventions
- Planifie ses interventions
- Fixe ses objectifs en collaboration avec les cadres des EHPAD et les médecins libéraux



Réf	Version N°1	Site CHInA	Page 4 / 6
-----	-------------	---------------	------------

Rédacteur : Me RASQUIN Sophie /Me IDIRI BROSSE

Christelle

Approbateur : Me BURG Valérie

Document validé le (ne rien inscrire)

Développer une relation de confiance entre les différents acteurs (médecins libéraux et professionnels des EHPAD) :

- Collaboration à la rédaction d'une convention tripartite type : stipulant les attendus et les limites des missions.
- A la prise de poste, la majeure partie du temps sera dédiée à la rencontre des médecins libéraux (+ Direction) pour obtenir un maximum de conventions tripartites que possible, et à l'élaboration de protocole d'organisation des soins.
- Ensuite, assurer un temps de présence d'une journée par semaine minimum (hors période de congés)

Assure la formation des différents professionnels des EHPAD, des nouveaux arrivants, et des étudiants/élèves en stage.

- Favorise la majoration des compétences et l'expertise des professionnels
- Informe et s'assure de la bonne compréhension de ses missions
- Informe et assure la formation sur la mise en place des différents protocoles de soins

Conditions de travail

MOYENS/HORAIRES/RYTHME DE TRAVAIL :

- Présence du lundi au vendredi selon planning établi de 8h30 à 16h30 (A affiner en fonction du besoin).
- Assure la programmation de ses congés avec validation de la cadre supérieure du pôle 4.
- Un véhicule du CHInA sera à sa disposition pour ses déplacements sur son temps de travail.



Réf	Version N°1	Site CHInA	Page 5 / 6
-----	----------------	---------------	------------

Rédacteur : Me RASQUIN Sophie /Me IDIRI BROSSE

Christelle

Approbateur : Me BURG Valérie

Document validé le (ne rien inscrire)

Niveaux et compétences requis

1.6. Connaissances théoriques

- Connaissances théoriques menant au Diplôme d'état d'Infirmier en pratiques avancées dans la spécialité des maladies chroniques.
- Connaître les plans de secours et leurs mises en œuvre sur les différents sites.

1.7. Capacités professionnelles

Capacités spécifiques :

- Maitrise des gestes de secourisme (Réanimation cardiopulmonaire, relevage, brancardage...)
- Connaissances des réseaux ville/hôpital (Médecins traitants, CPTS, Dispositif d'appui à la coordination, Prestataires, etc.
- Parfaite connaissance du matériel à disposition et de son lieu de rangement sur les différents sites (Exemple : chariot d'urgences)

Capacités générales :

- Capacité dans la communication (Communication adaptée et positive)
- Capacité d'adaptation
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Capacités relationnelles importantes
- Capacité de prise de décisions
- Capacité de gestion des priorités et de cohérence dans cette gestion
- Capacité pédagogique

1.8. Qualités personnelles

- Dynamisme, rigueur, diplomatie, empathie,
- Maitrise de soi sur le plan émotionnel,
- Calme et pondération, gestion du stress,



RéfVersion N°1Site CHInAPage 6

- Bonnes capacités d'adaptation,

Rédacteur : Me RASQUIN Sophie /Me IDIRI BROSSE Christelle Approbateur : Me BURG Valérie

Document validé le (ne rien inscrire)

- Disponibilité,
- Esprit d'équipe et d'écoute,
- Respect des autres et de sa hiérarchie.

1.9. Formations

- AFGSU (Attestation de formation aux gestes de soins d'urgence)
- Manutention
- Incendie
- Sécurité transfusionnelle